



Entre le soussigné et le Camping Flower Les Ondines*** et

REFERENCE CLIENT

• MES COORDONNÉES

Nom..... Prénom.....
Date de naissance.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville..... Pays.....
Tél..... Email.....

• ACCOMPAGNÉ(E) DE

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE
1.....
2.....
3.....
4.....
5.....
6.....
7.....

• MA RÉSERVATION

Votre résidence de vacances est à votre disposition du 1^{er} mai au 25 juin 2017 et du 26 aout au 30 septembre 2017.
Avec accès à tous les services du camping

- Mobil Home 27m² - 4/6 personnes - 2 chambres avec terrasse intégrée de 7m² 1099€
- Mobil Home 27m² - 4/6 personnes - 2 chambres avec terrasse de 18m² 1199€
- Mobil Home 31m² - 6/8 personnes - 3 chambres avec terrasse intégrée de 9m² 1299€

• DUREE

Le contrat est établi pour la saison 2017.

• RUPTURE DE CONTRAT

RUPTURE DE CONTRAT
En cas de non-paiement de la résidence vacances, le Camping Flower Les Ondines se réserve le droit de mettre un terme immédiat et définitif à ce contrat

• CARACTERE NOMMINATIF DU CONTRAT

Le contrat est établi à titre personnel et ne peut être cédé à une tierce personne.
La sous-location n'est pas autorisée.
L'utilisation du mobil home est réservée à son propriétaire et ses enfants (ayant droit)
tout autre utilisateur en l'absence du propriétaire sera considéré comme sous-locataire et le tarif à la nuitée du même type de mobil home sera appliqué.

IDENTIFICATION DES ENFANTS AUTORISES A UTILISER LA RESIDENCE VACANCES

sans supplément de prix (hors taxe de séjour) dans les mêmes conditions que le locataire et sous sa responsabilité

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ADRESSE POSTALE

Important : Copie obligatoire des pièces d'identité.

• REGLEMENT INTERIEUR

La taxe de séjour est à régler en plus selon le nombre de nuitées passées (0.50€ / nuit / personne de plus de 18 ans)
Les locataires doivent se conformer au règlement intérieur du camping affiché à l'entrée du camping.

• MON MODE DE PAIEMENT / MODE OF PAYEMENT

- Chèque bancaire à l'ordre de « SARL Les Ondines »
- Chèques Vacances
- Carte de crédit
- Virement

Le solde de votre séjour devra être versé 30 jours avant votre arrivée au camping.

Je reconnais avoir pris connaissance du tarif, du descriptif, des conditions générales.

Date :

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

1/ Nos prestations

Emplacement nu

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.
Renseignez-vous auprès du camping de votre choix pour savoir jusqu'à quel âge les séjours sont gratuits.

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ fin juin et fin septembre. Un état des lieux sera effectué à chaque départ. Toute habitation supplémentaire (type tente...) est non autorisée sur l'emplacement où se situe votre location.

Remise des clés

Pour les locations, la remise des clés se fera à partir de 16 heures.

Vous avez l'obligation de laisser vos clés à la réception lorsque vous quittez votre location entre deux séjours.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Suppléments

Quelques soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable ni remboursable à votre arrivée sur le site. Et pour d'autres, elle est à régler en même temps que le solde du séjour.

2/ Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : **chèque bancaire, chèque vacances, carte bancaire ou virement bancaire.**

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour,
- des frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payé intégralement et par carte bancaire uniquement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6/ Annulation

Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Du fait du camping :

Si le camping Flower est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs sur un quelconque site figurant sur la présente brochure, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de **1000 euros** vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Les campings se réservent aussi le droit de déduire la somme de **100 euros** pour pallier aux éventuels frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8/ Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés dans tous les campings Flower. Seuls certains sites l'autorisent sous conditions (attestations parentales...).

9/ Animaux

Les chiens et les chats, exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés.

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Les animaux ne devront jamais être laissés seuls sur le camping ou dans une location.

10/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.